

Plan Club 3.0

- > Commission du 1^{er} avril 2021
- > ~~Bureau Fédéral du 9 avril 2021~~
- > Comité Directeur Fédéral du 23 et 24 avril 2021



Sommaire

- 1. Organisation générale**
- 2. Relation FFBB <> Clubs**
Etat des lieux & Objectifs
- 3. Relation Clubs <> Clubs**
Etat des lieux & Objectifs
- 4. Club 3.0**
Etat des lieux & Objectifs
- 5. Soutien aux Clubs**
Etat des lieux & Objectifs

1. Organisation générale

Plan CLUB 3.0


Plan Club 3.0 & Pratiques Fédérales

Annexe 01 - 2020-06-19 BF PSF - FFBB2024 Présentation des Plans - Point à date

Le cadre du Club 3.0 est maintenant défini :

- Une affiliation correspondant au type de structure et aux activités proposées : A1, A2, E1 et E2 ;
- Une offre de pratiques compétitives autour du basket 5x5 ;
- Une offre de pratiques compétitives autour du basket 3x3 ;
- Une offre de pratiques non compétitives autour du VxE.

Reste à bonifier ce cadre, en particulier les offres de pratiques, pour attirer de plus de plus de clubs, de licenciés et de pratiquants.



Plan Club 3.0 : Principes



2. Accompagner

Relation FFBB <> Clubs

Relation FFBB <> Clubs :

ACCOMPAGNER

- **ACCOMPAGNER la création des clubs**

- Constat :


Affiliation d'un Etablissement :	3 ans avec paiement annuel de cotisation
Ré affiliation d'un Etablissement :	3 ans avec paiement annuel de cotisation
Affiliation d'une Association :	1 an avec paiement de cotisation
Ré affiliation d'une Association :	1 an avec paiement de cotisation
- Piste n°1 : **UNIFORMISER le processus**

- **ACCOMPAGNER la procédure de renouvellement d'affiliation**

- Constat : Dématérialisation de la procédure de renouvellement d'affiliation avec absence d'avis des CDx/CTx et LRs
- Piste n°2 : **HARMONISER la collecte d'avis en amont de la renouvellement d'affiliation**
UNIFORMISER la prise de licence des dirigeant.e.s


Relation FFBB <> Clubs :

ACCOMPAGNER

- **ACCOMPAGNER l'offre d'affiliation vers plus de lisibilité**
 - Principe initial : Affiliation 1 : pratique compétitive / Affiliation 2 : pratique non compétitive
 - Constat :
 - Quasiment aucune demande d'affiliation de type 2
 - Accroissement des structures dites « vides » car pas de licencié.e
(Affiliation en vue d'homologation de tournoi SuperLeague / JuniorLeague)
 - Piste n°3 : **RETOUCHER l'offre d'affiliation sur le principe** :
 - Affiliation 1 : Structure délivrant des licences ou des titres de participation
 - Affiliation 2 : Structure délivrant exclusivement des titres de participation*Adapter en conséquence le soutien financier initial*
 - **ACCOMPAGNER les clubs vers le « socle citoyen »**
 - Constat : La Fédération devra veiller notamment aux respects des valeurs de la République par les structures affiliées.
 - Piste n°4 : **ENCOURAGER les clubs à intégrer dans les engagements sociétaux dans leurs statuts associatifs**
- 

Relation FFBB <> Clubs :

ACCOMPAGNER


- **ACCOMPAGNER les rattachements territoriaux**
 - Constat :
 - Mise en place progressive des rattachements territoriaux
 - Méconnaissance du dispositif
 - Dispositif nécessitant des aménagements pour aller au-delà de la pratique 5x5
 - Piste n°5 : **ACCOMPAGNER le diagnostic conduisant à la demande de rattachement**
UNIFORMISER les flux financiers entre structures fédérales
 - **ACCOMPAGNER l'arrivée de nouveaux profils**
 - Constat :
 - Difficulté pour les structures non compétitives à trouver leur place dans notre réseau
 - Réticence de nos CDx/CTx et LRs à intégrer des structures non traditionnelles
 - Piste n°6 : **INTEGRER les structures associatives ou du secteur marchand en proposant un accompagnement spécifique**
 - **ACCOMPAGNER le départ des anciennes structures affiliées**
 - Constat :
 - Pas d'information sur le motif de non renouvellement de leur affiliation
 - Piste n°7 : **SOLLICITER les structures non réaffiliées et analyser les motivations**
- 

3. Stabiliser

Relation Clubs \leftrightarrow Clubs

Relation Clubs <> Clubs :

STABILISER

- **REVALORISER le dispositif d'Union Sportive qui donne satisfaction**
 - Constat : Problème d'aiguillage au début des projets de collaboration à vocation sportive et compétitive
 - Piste n°8 : **COMMUNIQUER** mieux autour des **UNIONS** qui ont été oubliée avec l'apparition des CTC
 - **FAVORISER les échanges entre CTC pour créer de l'émulation et du partage de bonne pratiques**
 - Constat : Souvent les mêmes problématiques dans les CTC et peu de partage de solution
 - Piste n°9 : **ORGANISER de façon virtuelle ou réelle un « FORUM » des CTC pour favoriser l'échange entre CTC et renforcer le lien avec la Fédération pour faire évoluer le dispositif**
 - **ADAPTER le dispositif CTC aux spécificités territoriales / PDT**
 - Constat : Le dispositif CTC tel qu'il existe peut présenter quelques barrières à certaines collaboration. Le modèle uniforme ayant désormais montré ses bénéfices, nous pouvons envisager certaines adaptations.
 - Piste n°10 : **EXPERIMENTER localement des dispositifs à l'image du droit l'expérimentation des collectivités locales.**
- 

Relation Clubs <> Clubs :

STABILISER

- **TRANSFORMER le dispositif CTC vers la CTC 3.0**

- Constat : L'offre de pratique et d'affiliation a évolué depuis la création du dispositif CTC
Peu de clubs proposent l'ensemble des offres de pratiques
- Piste n°11: **ADAPTER le cadre existant pour permettre aux clubs de collaborer pour atteindre l'objectif CTC 3.0 qui ouvre l'ensemble des offres de pratiques sur un bassin de vie**

- **SOLIDIFIER les coopérations**

- Constat : Dans la durée, les CTC s'appuient sur les associations de coordination pour simplifier le fonctionnement (associations non reconnues et non affiliées à la Fédération)
Les CTC peuvent amener à mutualiser des ressources humaines sur un bassin de vie
- Piste n°12 : **PROGRESSER sur la structuration des CTC (Association de coordination / Groupement d'Employeurs ...)**

4. Simplifier

Club 3.0



Club 3.0 :

SIMPLIFIER

- **SIMPLIFIER la communication autour de l'ensemble des politiques fédérales**
 - Constat : Voir diapo précédente
 - Piste n°13: **VULGARISER la politique fédérale**
- **SIMPLIFIER l'accès aux « nouvelles » pratiques**
 - Constat :
 - Par précaution, toutes nos nouvelles pratiques sont encadrées pour sécuriser l'offre
 - Ce cadrage important peut constituer un obstacle à l'entrée dans la démarche
 - Ce cadrage important exclu de fait l'existant éventuel et ne reconnaît aucune initiative
 - Piste n°14: **ACCOMPAGNER pour « mettre sur les rails » puis ENCADRER pour faire progresser**

Club 3.0 :

SIMPLIFIER

- **SIMPLIFIER la construction des projets des clubs**

- Constat : De nombreux éléments statistiques sont souvent demandés aux clubs dans la construction des projets, éléments dont dispose la Fédération.

La Fédération dispose de compétences permettant de structurer la démarche de projet des clubs

Le Projet Sportif Fédéral est tellement vaste qu'un club ne peut pas se l'approprier pleinement sans une expertise du réseau fédéral

- Piste n°15 : **AIDER LES CLUBS dans la construction de leur projet**

- **SIMPLIFIER la construction des projets des clubs**

- Constat : Les démarches de labellisations sont en cours d'harmonisation dans le cadre du Plan Qualité 2024. Elles doivent faire l'objet d'une simplification et d'une lisibilité accrue?

- Piste n°16 : **AIDER LES CLUBS dans la démarche de progrès et de qualité**

4. Oser

Soutien aux Clubs

- **CONSTRUIRE une plateforme de service aux clubs permettant un meilleur suivi de leur demande**

Constat : e-FFBB commence à trouver sa place, mais son accès est beaucoup trop restreint. Les outils numériques se multiplient et l'environnement digital des clubs devient de plus en plus complexe.

La Fédération s'engage dans une démarche qualité, laquelle devra également porter sur la qualité de « service à l'utilisateur »

Piste n°17 : **DISPOSER d'une plateforme unique permettant le lien entre la FFBB, son réseau et ses clubs**

- **OSER associer activement les clubs aux aides fédérales en les faisant participer aux choix et orientations**

Constat : La tendance générale de la société est marquée par une volonté d'associer de manière plus importante les bénéficiaires aux décisions, les rendre plus acteur

La loi nous incite à accorder une place de plus en plus importante dans les choix fédéraux

Piste n°17 : **CONSTRUIRE une démarche participative**



- **SOUTENIR les clubs par divers leviers**

Constat : Travail en cours dans le cadre du Plan Territoires 2024

Piste n°19 : **AVOIR des financements fédéraux plus pertinents pour mieux cibler notre politique fédérale**

Constat : Exploitation quasi inexistante des données collectées dans le cadre du PSF
Montée en puissance de la place des Fédérations dans l'instruction des dossiers PSF
Emploi des clubs

Piste n°20 : **OPTIMISER l'instruction des dossiers PSF pour définir une faire évoluer notre accompagnement et le rendre plus adapté**





Merci



FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL

117 rue du Château des Rentiers - 75013 Paris
Tél. 01 53 94 25 00 - www.ffbb.com

